

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 17 décembre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10, 11, 12 et 13 décembre 2019

2019 DPE 11 - DFA Protocole transactionnel avec le groupement GENERIS / ENVAC pour la collecte pneumatique des déchets dans la ZAC Clichy Batignolles.

M. Paul SIMONDON, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2511-1 et suivants;

Vu le projet de délibération, en date du 26 novembre 2019, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose la signature d'un protocole transactionnel avec le groupement GENERIS / ENVAC pour le marché de conception/réalisation/exploitation de la collecte pneumatique des déchets dans la ZAC Clichy Batignolles ;

Vu l'avis du conseil du 17^e arrondissement en date du 25 novembre 2019 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Paul SIMONDON au nom de la 3^{ème} commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer le protocole transactionnel pour un montant de 566.721,60 euro toute taxe comprise avec le groupement GENERIS / ENVAC pour le marché de

conception/réalisation/exploitation de la collecte pneumatique des déchets dans la ZAC Clichy Batignolles, dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget d'investissement 2019 et exercices suivants de la Ville de Paris sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is fluid and cursive, with the first name "Anne" and the last name "Hidalgo" clearly distinguishable.

Anne HIDALGO